

## APPEL D'OFFRE PUBLIC REGLEMENT DE CONSULTATION - CCTP

### MAGAZINE DE LA CONVERSION A L'AB EN OCCITANIE 2018 REDACTION D'ARTICLES

#### LOTS N°2, 3 et 4 = MAGAZINES N°11, N°12, N°13 – SEPTEMBRE 2018

**Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur/ commanditaire :**

BIO OCCITANIE 26-28 rue Marie Magné – 31300 TOULOUSE

e-mail de référence : [helene.dominguez@bio-occitanie.org](mailto:helene.dominguez@bio-occitanie.org)

[plaquette de présentation de BIO OCCITANIE](#)

**Objet :**

---

Le présent appel d'offre a pour objet de définir les conditions de participation à la rédaction d'articles, brèves, dossiers complets, répondant à l'objectif du magazine de la conversion et selon les orientations de sujets définis par le comité de rédaction.

Ce comité de Rédaction est constitué de membres des structures membres d'InterBio Occitanie (IBO) : IBO ; BIO OCCITANIE ; Chambre Régionale d'Agriculture (CRAO) ; OCEBIO (Entreprises de transformation et distribution bio) ; Sud Vin Bio ; Coop de France Occitanie (les coopératives agricoles d'Occitanie).

Le cahier des charges (CDC) du Magazine se trouve en fin de document : objectif, thèmes/sujets recherchés dans cet appel d'offre pour les articles/dossiers, descriptif des formats et illustrations attendus si la candidature est sélectionnée...etc.

Cet Appel d'Offre comprend 3 lots pour 3 n° de magazines dont les sorties finales imprimées sont prévues :

-Lot 1 : Magazine n°11 : 3 décembre 2018.

-Lot 2 : Magazine n°12 ; fléché « Productions Végétales » : 4 février 2019

-Lot 3 : Magazine n°13 ; fléché « Productions Animales » : 4 février 2019

(Sorties en parallèle du n°12 et n°13)

**Echéancier :**

---

**Echéancier N°11 :**

1. L'Appel d'Offre, Lot n°1, est ouvert pour la période du 21 septembre au 11 octobre 2018.

2. Les candidatures réceptionnées au plus tard le 11 octobre minuit seront étudiées jusqu'au 15 octobre : le commanditaire enverra sa réponse à la candidature (favorable ou défavorable) au plus tard le 16 octobre.
3. Après réponse positive, le rendu du travail par le soumissionnaire devra être finalisé au plus tard le 29 octobre 2018, minuit.
4. Une phase de relecture par le comité de rédaction, avec échanges éventuels possibles (non systématique) sur des demandes de modifications à la marge dans les contenus rendus aura lieu jusqu'au 8 novembre.

#### **Echéancier N°12:**

1. L'Appel d'Offre, Lot n°2, est ouvert pour la période du 21 septembre au 13 novembre 2018.
2. Les candidatures réceptionnées au plus tard le 13 novembre minuit seront étudiées jusqu'au 16 novembre : le commanditaire enverra sa réponse à la candidature (favorable ou défavorable) au plus tard le 17 novembre.
3. Après réponse positive, le rendu du travail par le soumissionnaire devra être finalisé au plus tard le 7 décembre 2018, minuit.
4. Une phase de relecture par le comité de rédaction, avec échanges éventuels possibles (non systématique) sur des demandes de modifications à la marge dans les contenus rendus aura lieu jusqu'au 19 décembre.

#### **Echéancier N°13:**

1. L'Appel d'Offre, Lot n°3, est ouvert pour la période du 21 septembre au 13 novembre 2018.
2. Les candidatures réceptionnées au plus tard le 13 novembre minuit seront étudiées jusqu'au 16 novembre : le commanditaire enverra sa réponse à la candidature (favorable ou défavorable) au plus tard le 17 novembre.
3. Après réponse positive, le rendu du travail par le soumissionnaire devra être finalisé au plus tard le 7 décembre 2018, minuit.
4. Une phase de relecture par le comité de rédaction, avec échanges éventuels possibles (non systématique) sur des demandes de modifications à la marge dans les contenus rendus aura lieu jusqu'au 19 décembre.

**REMARQUE :** le soumissionnaire lors de sa candidature pourra préciser pour quel Lot(s) il candidate, ou préciser que sa candidature vaut pour n'importe quel Lot (selon choix du Comité de Rédaction)

#### **Détails techniques :**

---

En 2018-janvier 2019, ce sont 4 numéros de 28-32 ou 36 pages qui seront réalisés (nombre de pages adapté après réception des articles).

Chaque numéro est divisé en catégories et dossiers comme suit :

- Couverture /sommaire
- Actualités techniques, filières, économiques, administratives, réglementaire, aides, agendas, etc... (1 à 2 pages)
- Eventuellement 1 à 2 articles courts (1 à 2 pages) (facultatif)
- 5 dossiers par production ou par filière ou par thématique (4 à 7 pages par dossier mis en page). Un dossier est composé de plusieurs articles, parfois de témoignages....
- 4eme de couverture présentant les structures du comité de rédaction.

Vous pouvez retrouver les anciens numéros [ici](#).

**Seuls les articles courts et les dossiers, ainsi qu'une éventuelle coordination de dossier (s'il est composé d'articles provenant de différentes structures rédactrices) sont soumis au présent Appel d'Offre.**

Le magazine de la conversion est administré par un comité de rédaction constitué de producteurs et de techniciens qui définit le sommaire de chaque numéro, sélectionne les candidatures reçues, relit et peut faire des remarques sur les articles/dossiers reçus avant de valider les version finales, contenues dans le magazine.

### **A qui s'adresse cet Appel d'Offre :**

---

Peuvent répondre à cet appel d'offre :

- les organismes techniques et de développement agricole (par exemple les chambres d'agriculture)
- les établissements d'enseignement agricole et forestier, technique et supérieur,
- les organismes socio-professionnels et leurs groupements,
- les organismes d'expérimentation/structures collectives/associations,
- les associations en lien avec le milieu professionnel agricole
- les structures porteuses des groupements d'intérêt économique et environnemental agricoles (GIEE)
- les journalistes indépendants

### **Conditions à remplir pour être retenu à l'appel d'offre :**

---

Les candidats devront :

- Justifier de leur capacité à mobiliser du personnel compétent dans les domaines de connaissances concernés (a minima identité des rédacteurs, CV).

Le CV devra attester d'un niveau d'études du rédacteur (niveau Titre III ou équivalence), ainsi que de son expérience passée

- Justifier au moins une qualification de niveau 1 du plan régulier de formation/diffusion de connaissances

## Modalités de l'appel d'offre :

---

Les candidatures doivent être adressées **de préférence par e-mail** à [helene.dominguez@bio-occitanie.org](mailto:helene.dominguez@bio-occitanie.org) **au plus tard à la date de fin de période indiquée ci-dessus dans l'échéancier**, ou par courrier à BIO OCCITANIE – 26-28 rue Marie Magné – 31300 TOULOUSE

### Les candidatures doivent comporter :

- Un document word ou pdf (1 page max) de présentation du type de production proposé (article, témoignage, dossier, avec un nombre de pages/mots approximatifs prévus) et un résumé du sujet proposé.
- Le(s) CV du(des) rédacteurs
- Quelques anciennes publications du même type, rédigées par le même rédacteur avec la source des publications
- Un devis du tarif demandé

## Critères d'attribution :

---

Sera retenue, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 40 % ;
- correspondance du sujet proposé par rapport à la demande (orientations et sujets suggérés dans le CDC ci-dessous) : 30 %.
- qualité du rédacteur proposé pour exécuter la prestation, appréciée sur la base de son CV et d'anciennes rédactions du même type ayant été publiées sur support papier et dématérialisé : 30 % ;

## CAHIER DES CHARGES (CDC) :

---

### 1/ Objectif principal du projet :

Diffuser des connaissances technico-économiques aux producteurs en démarche vers la conversion et les nouveaux convertis afin de renforcer leurs compétences et ainsi de faciliter l'adaptation de leurs systèmes de production à l'agriculture biologique et aux exigences de chaque filière bio.

Pour cela, il s'agit de répondre aux besoins de **tous les agriculteurs en réflexion pour se convertir et nouvellement convertis à l'agriculture biologique dans la région**, via la création

et la diffusion, d'un « magazine de la conversion » qui leur soit dédié. Il sera réalisé au plus proche des besoins réels du terrain, **en répondant aux problématiques spécifiques à ces agriculteurs.**

Nous savons que la réflexion d'un producteur vers une conversion en AB peut prendre plusieurs années, un apport **d'information fiable sur les évolutions techniques à entreprendre et sur la réalité des filières et les besoins des marchés**, pourra faciliter la prise de décision et la mise en place des adaptations dans les systèmes de production.

Le magazine de la conversion fera partie du panel d'outils utiles à ces nombreux agriculteurs dans cette phase de transition.

Cet outil régional doit regrouper les dernières informations et connaissances techniques diffusées par les opérateurs agricoles du territoire, notamment les démarches innovantes, un suivi au plus près de l'évolution des filières, du contexte agricole et agro-biologique, des résultats des expérimentations...etc. Il sera illustré, entre autres, de témoignages d'agriculteurs en conversion et d'études de cas technico-économiques.

## **2/ Orientation/sujets demandés par le comité de rédaction pour constitution des 3 lots de cet AO, à savoir les Magazine n° 11, 12 et 13.**

*RAPPEL : le soumissionnaire lors de sa candidature pourra préciser pour quel Lot(s) il candidate ou préciser que sa candidature vaut pour n'importe quel Lot (selon choix du Comité de Rédaction)*

**Les orientations de sujets ci-dessous sont par essence non exhaustifs. D'autres sujets peuvent être proposés pour le Magazine, toute candidature sera étudiée.**

### ▪ **GRANDES CULTURES**

Résultats d'expérimentations sur céréales 2017 et 2018 (préliminaires)

Couverts végétaux

Témoignages de céréaliers

Retours de journées techniques ou filières à portée régionales

**Autres...**

### ▪ **ARBORICULTURE** (prévu plutôt pour le n°11)

Réduction des doses de cuivre en arboriculture (exemple le cas de la pomme)

Jeunes Vergers : maîtrise de la vigueur et fertilisation

Témoignages d'arboriculteurs

Retours de journées techniques ou filières à portée régionales

**Autres...**

- **MARAICHAGE** (*prévu plutôt sur le n°12*)

Résultats d'expérimentations (exemples essais variétaux, prédateurs, maladies...sur différentes cultures)

L'écologie fonctionnelle dans la gestion des ravageurs des cultures

Calcul du prix de revient et la commercialisation en maraîchage

Article sur l'activité de transformation (fruits et légumes) (avec exemples/témoignages de structures régionales)

Sujet de l'introduction des légumes dans la rotation céréalière bio

Témoignages de maraichers

Retours de journées techniques ou filières à portée régionale

**Autres...**

- **PPAM**

Structuration de filière ½ gros en plantes sèches pour le marché de l'herboristerie et des aromates (exemple du projet Avenir Bio = projet Herbo Bio Méditerranée, qui engage une entreprise d'Occitanie (ARCADIE))

Principales contraintes techniques et pistes de diversifications

Retours de journées techniques ou filières d'Occitanie

Témoignages d'agriculteurs

**Autres...**

- **VITICULTURE**

Flavescence dorée

**Autres...**

- **APICULTURE** (*Occitanie 1<sup>ère</sup> région de France apicole*)

Réglementation AB

Etat de la filière en Occitanie

Témoignages d'apiculteurs

Retours de journées techniques ou filières en Occitanie

**Autres...**

- **MONOGASTRIQUES**

PORCS : filière en Occitanie (forte demande d'élevages sur la Région)

Témoignages d'éleveurs

Retours de journées techniques ou filières (Volailles) en Occitanie

**Autres...**

- **VIANDE**

Conformation animale

Témoignages d'éleveurs

Retours de journées techniques ou filières en Occitanie

**Autres...**

▪ **RUMINANTS**

Témoignages d'éleveurs

Retours de journées techniques ou filières en Occitanie

**Autres...**

▪ **FILIERES LAIT**

Témoignages d'éleveurs

Retours de journées techniques ou filières en Occitanie

**Autres...**

▪ **RESTAURATION HORS DOMICILE (RHD)**

Pistes pour faciliter les approvisionnements bio en circuits courts : exemples d'actions menées en région Occitanie

**Autres...**

▪ **DISTRIBUTION**

Création de groupes de producteurs locaux pour fournir les magasins bio régionaux : méthodologie, exemples, contacts...

**Autres...**

▪ **AUTRES THEMATIQUES TRANSVERALES**

Installation, Transmission

Foncier

Protection de l'eau

Biodiversité

Climat

**Autres...**

**3/ Critères de rédaction d'un dossier** (*n'hésitez pas à vous référer aux derniers n° sortis en repères*)

**IMPORTANT : Le rendu de l'article/dossier doit être sous document Word**

L'article de presse obéit à des règles de présentation et d'écriture particulières (l'écriture journalistique). Sa présentation et sa rédaction permettent au lecteur :

- ✓ d'accéder facilement à l'information : la mise en forme, l'habillage de l'article, l'écriture en colonnes pour une lecture rapide ; *travail de la graphiste*
- ✓ d'effectuer sa prise d'information différemment selon son temps disponible ou son intérêt (lecture des titres, intertitres, ou de l'article en entier) ;
- ✓ d'avoir des éléments répondant de manière simple et efficace aux questions qu'il se pose ou qu'on l'amène à se poser.

Il comporte :

- **un titre, un sous-titre, un chapeau** (résumé de l'article en quelques lignes), le corps de l'article ;

- une attaque (une introduction courte, concise), souvent le «qui – quoi – où – quand» ;
- un développement souvent découpé en sous-parties par des **intertitres** (mise en valeur d'une idée, relance du sujet) et une chute : conclusion, interrogation ou note d'humour.

➤ **Structuration de l'article :**

- Nom des auteurs et/ou coordinateurs de l'article : le dossier est **signé d'un nom et la structure qu'il représente** (coordinateur et/ou rédacteur. S'il y a plusieurs rédacteurs, ils peuvent être en signature de chaque partie correspondante).
- Il faut **un titre général** au dossier (le thème)
- **Il est fortement conseillé des sous titres** pour les différentes grandes parties bien identifiées (s'il y en a).
- Un troisième niveau de hiérarchie peut être ajouté : les inter-titres si le texte est long. L'ensemble des titres doivent être courts si possible.
- **Introduction/Accroche/Chapeau de l'article : 100aine de mots minimum**
- Nous vous invitons à produire des **encarts (interview d'agri ou tout autres choses)**, mais pour ne pas surcharger la page, ils doivent rester minoritaires par rapport au texte de l'article (max 3-4 encarts par article). Idem pour **les schémas**.

*Les schémas sont repris par la graphiste pour homogénéiser la forme (couleurs/polices, styles)*

➤ **Corps de texte :**

- 1 dossier = Environ 5-6 pages une fois mis en page : **environ 500 mots par page mise en page, soit environ 3000 mots par dossier soit environ 18000 signes.**

*Cela sera adapté, mais en tout état de cause, un dossier ne saurait dépasser les 7 pages finales.*

- Le corps de texte, c'est l'élément PRINCIPAL du magazine. Il doit être majoritaire sur une page (dans l'idéal, pas plus de 2 illustrations/photos/tableau/encarts par page).
- Chaque partie doit comporter un minimum de rédaction : comprendre un volume de texte minimal (au moins un paragraphe de 60 mots environ).
- Le corps de texte peut être structuré avec des inter-titres, permettant d'aérer l'article si celui-ci est trop long.

➤ **Illustrations/ Compléments d'infos :**

- Pour une mise en page efficace, le nombre d'éléments autres que texte (schémas, photos, encarts, tableaux ...) doit être équilibré par rapport au texte : dans l'idéal pas plus de 2/3 par page mise en page (soit 500 mots).
- A chaque sujet, si possible/existant : mettre **qui contacter pour + d'infos** (en général en interne à la structure rédactrice, mais cela peut être un organisme ou un site web...etc).



- Il est également souhaitable de rajouter en fin de dossier **une PETITE bibliographie** (des fiches/docs à aller voir) (toujours dans l'idée de creuser la question pour le lecteur qui le souhaite).
- **Pour tout schéma/figure/graphique/photo fournis : il faut le titre ET les sources.**  
Les graphiques sont en général refaits par la graphiste pour homogénéiser le visuel, donc lui laisser toute consigne ou faire des schémas très clairs. Merci de ne sélectionner que des graphiques vraiment indispensables à l'article.
- Il est indispensable d'associer **des photos** pour illustrer les articles ! Attention, la qualité demandée est de **300 dpi (ou ppp, c'est la même chose) minimum** (A.N. : *pour trouver cette valeur, cliquez droit sur la photo et allez dans propriétés/détails*). Une photo avec peu de dpi mais en grande taille peut aussi convenir. En cas de doute, envoyez-la quand même. De manière générale, pour faire simple, il faut une photo d'au moins 1 Mo. *Mieux en vaut trop que pas assez, la graphiste sélectionne.*  
**Attention : le crédit photo à indiquer pour chaque photo, et si possible, sa légende.** Si elles doivent avoir un emplacement précis dans le texte, le préciser en les collant sur le doc WORD dans le texte.

**Les photos, même si elles sont insérées dans le texte word fourni, doivent être fournies également à part, sous format correct (JPEG...etc).**

*En cas de manque de photo, la graphiste peut faire une recherche de photos libres de droits (prestation susceptible d'être facturée en plus), merci de lui préciser si nécessaire le type de photo qui conviendrait. Une fois mis en page, si la photo choisie par la graphiste ne convenait absolument pas, il sera demandé une photo de remplacement. A défaut il sera compliqué d'effectuer le changement.*

- **IMPORTANT :** Le texte fourni à la graphiste doit être le texte définitif. Toute modification **de texte** après mise en page par la graphiste est susceptible d'être facturée en supplément. Par contre, une phase de relecture après mise en page est prévue pour des modifications **de formes** non adaptées, qui sont dans ce cas comprises dans la prestation graphique.